BELGO - RENOV

VOTRE SPÉCIALISTE EN TOITURE

BELGO RENOV CARE

L'entretien annuel qui protège votre toiture, votre bâtiment et votre budget !

UNE PETITE ANOMALIE NON DÉTECTÉE PEUT DEVENIR UNE RÉPARATION IMPORTANTE.

Pourquoi entretenir une toiture chaque année ?

Une toiture est exposée en permanence à la pluie, au vent, au gel, aux variations de température, aux feuilles, aux mousses et à la pollution. Même une toiture qui paraît en bon état depuis le sol peut présenter un élément déplacé, un joint dégradé, une évacuation obstruée ou un point d'étanchéité fragilisé.

L'objectif de Belgo Renov Care n'est pas de promettre qu'aucun problème ne surviendra. Il est de détecter le plus tôt possible les signes visibles de dégradation et de maintenir propres les évacuations accessibles afin de réduire le risque qu'un petit défaut évolue sans être remarqué.

Les risques d'une toiture laissée sans suivi

d'eau.

- Tuiles ou ardoises fissurées, déplacées ou fragilisées pouvant favoriser des infiltrations.
- Vieillissement des solins, raccords, joints et éléments de zinguerie, parfois difficilement visible depuis le sol.
- Mousses et débris retenant l'humidité dans certaines zones et compliquant l'écoulement normal de l'eau.
- Petites infiltrations pouvant rester discrètes avant d'endommager isolants, plafonnages, boiseries ou finitions intérieures.
- Absence d'historique : lorsqu'un problème apparaît, il est plus difficile de savoir depuis quand il évolue et comment l'état de la toiture a changé.

Ce que Belgo Renov Care apporte

- Une visite annuelle planifiée : vous n'avez plus à penser à faire contrôler votre toiture.
- Deux couvreurs professionnels Belgo Renov pendant environ 1 h 30 pour une habitation standard.
- Contrôle visuel des principaux points sensibles accessibles de la toiture.
- Nettoyage préventif des gouttières, corniches, évacuations et avaloirs accessibles.
- Prises de vues au sol et par drone lorsque le vol est autorisé, sûr et pertinent.
- Un rapport photographique annuel permettant de suivre l'évolution de la toiture dans le temps.
- Signalement clair des anomalies visibles et des interventions recommandées, avec devis séparé avant tout travail complémentaire.
- Priorité de traitement des demandes de dépannage, selon les disponibilités de Belgo Renov.

BELGO RENOV CARE - À PARTIR DE 395 EUR TVAC / AN*

Prévenir coûte généralement moins cher que découvrir trop tard une dégradation devenue importante.

BELGO - RENOV

VOTRE SPÉCIALISTE EN TOITURE

CONTRAT ANNUEL - BELGO RENOV CARE

Offre particuliers - entretien préventif et suivi annuel de toiture

1. Parties et bâtiment concerné

Client / société	
Adresse de facturation	
Adresse du bâtiment	
Téléphone / e-mail	
Date de prise d'effet	____ / ____ / _____

2. Objet du contrat

Belgo Renov assure une visite annuelle d'entretien préventif et de contrôle visuel des éléments de toiture visibles et accessibles. Le service vise à maintenir les évacuations accessibles en état de fonctionnement, à identifier précocement les anomalies visibles et à constituer un historique photographique annuel du bâtiment.

3. Prestations comprises

- Intervention annuelle d'environ 1 h 30 pour une habitation standard, avec deux couvreurs Belgo Renov.
- Inspection visuelle de la couverture, faîtages/rives, raccords, solins, zingueries, cheminées, fenêtres de toit/coupoles, corniches et autres points sensibles accessibles.
- Contrôle des toitures plates, avaloirs et trop-pleins accessibles lorsqu'ils sont présents.
- Nettoyage des gouttières, corniches et évacuations d'eaux pluviales accessibles.
- Enlèvement des feuilles, petits déchets et mousses localisées accessibles, sans démoussage intégral.
- Photographies de contrôle, complétées par des prises de vues drone lorsque les conditions techniques, météorologiques, de sécurité et réglementaires le permettent.
- Rapport photographique annuel avec observations et recommandations éventuelles.
- Priorité de traitement d'une demande de dépannage, selon les disponibilités de Belgo Renov.

4. Prix

Prix annuel : 395 EUR TVAC*.

*Ce prix correspond à une habitation standard, avec accès normal et intervention entrant dans le forfait prévu. Une grande superficie, une configuration particulière, un accès complexe ou la nécessité d'un équipement spécifique peuvent nécessiter une offre adaptée avant intervention.

5. Ce qui n'est pas compris

Le contrat n'inclut pas les réparations, matériaux, remplacements de tuiles/ardoises, travaux de zinguerie ou d'étanchéité, démoussage complet, traitements anti-mousse/hydrofuges, débouchages lourds, démontages, ni les moyens d'accès spécifiques tels que nacelle, échafaudage ou autorisation de voirie. Toute prestation complémentaire fait l'objet d'un devis séparé soumis au Client.

6. Ce que le contrôle permet - et ses limites

Le contrôle annuel augmente les chances de repérer rapidement une anomalie visible, mais une toiture reste un ouvrage exposé et certains défauts peuvent être cachés, internes, intermittents ou impossibles à constater sans démontage. Belgo Renov Care constitue donc un entretien préventif et non une expertise destructive, une certification de toiture ou une garantie générale contre toute infiltration future.

L'absence d'anomalie visible lors de la visite ne signifie pas qu'aucun défaut caché n'existe. Lorsque Belgo Renov identifie un point nécessitant une investigation ou une réparation, celui-ci est signalé au Client et peut faire l'objet d'une proposition distincte.

7. Drone et reportage photographique

Le drone est utilisé comme outil complémentaire d'observation et de documentation lorsque cela apporte une valeur au contrôle. Son utilisation dépend notamment de la météo, de la configuration des lieux, des conditions de sécurité, du respect de la vie privée et des règles aéronautiques et géozones applicables. L'impossibilité d'effectuer un vol ne constitue pas un défaut d'exécution du contrat lorsque les autres prestations prévues peuvent être réalisées.

8. Accès, sécurité et planification

Le Client permet l'accès au bâtiment et aux zones nécessaires à l'intervention. Belgo Renov peut reporter ou interrompre une intervention si les conditions météorologiques, d'accès ou de sécurité ne permettent pas de travailler correctement. Les équipements ou autorisations spécifiques non compris dans le forfait sont proposés séparément.

9. Rapport et recommandations

Après la visite, le Client reçoit un compte rendu photographique lorsque prévu. Les anomalies visibles peuvent être classées par niveau de priorité. Les recommandations n'emportent aucune obligation de faire réaliser les travaux par Belgo Renov. Si le Client le souhaite, un devis séparé peut être établi.

10. Durée, renouvellement et paiement

Le contrat est conclu pour une durée initiale de 12 mois. Les modalités de renouvellement, de résiliation, de facturation et de paiement sont celles reprises dans les conditions particulières et les conditions générales de Belgo Renov, dans le respect des dispositions légales impératives applicables au Client.

11. Conditions particulières

12. Acceptation

Fait à : _____	Le : ____ / ____ / _____
Le Client	**Pour Belgo Renov SRL**
Signature	**Signature**

Belgo Renov SRL - 996 chaussée de Waterloo, Uccle, Belgique. Document commercial/contractuel à compléter avant diffusion avec le numéro d'entreprise/TVA, les coordonnées de contact et les conditions générales définitives.